

## Fiche Mission sections locales :

Une section locale correspond à un regroupement par "académie" des membres de la SFP. Le ou la présidente est élu(e) par vote par les membres de sa section.

### I Les missions d'une section :

- Faire vivre la physique localement en organisant des événements locaux
- Créer un réseau en local : mairie, écoles, université, journalistes, laboratoires, sociétés sœurs, maisons pour la science, écoles doctorales...
- "Disséminer" la SFP localement
- S'assurer que certaines zones de sa section ne sont pas "oubliées"

### II Ses liens avec

- **Le Bureau**

La section fait remonter ses compte-rendu de réunions au siège et veille à ce que ses actualités soient sur le site web et dans la newsletter.

Le Bureau lui transmet ses relevés de conclusions de réunions et toutes les informations importantes.

- **Le CA**

Le conseil ratifie les nouveaux/nouvelles président.e.s de sections locales.

- **Les divisions, commissions et autres sections locales :**

La section communique à la liste de diffusion sections@sfpnet.fr ses comptes-rendus de section locale.

Un outil collaboratif sera bientôt mis en place pour permettre à toutes les composantes d'interagir.

### III Le rôle de son/sa responsable :

- Veille à la bonne mise en œuvre des missions de la section
- Veille à ce que l'ensemble des actions et événements organisés par la section soient visibles sur le site web

### IV Ses redevabilités :

- Promouvoir la SFP en local, faire adhérer les individuels et laboratoires
- Correspondre régulièrement avec les membres de sa section
- Transmettre ses comptes-rendus de section locale au siège
- Appliquer les recommandations des commissions (présence de jeunes, charte sur la parité etc...)
- Solliciter des candidatures pour les prix Jeunes Chercheurs/euses de la SFP et pour ses Grands Prix
- Fournir chaque année un rapport d'activité et un rapport financier de sa section